

Communiqué de presse:
Paris le 12 mars

Les éoliennes doivent être considérées comme des "installations classées"

La tempête en Bretagne a rendu incontrôlable une éolienne, dont les pales tournent sans cesse a-t-on appris mercredi 12 mars auprès de la mairie de Dinéault (Finistère).

"On pouvait craindre qu'une pale ne se détache avant de déséquilibrer l'ensemble de l'engin qui aurait pu être détruit", Une machine emballée, on ne peut la freiner sans son frein à disque qui aurait brûlé avant l'arrêt".

Le maire de Dinéault, un village du centre du Finistère, a pris un arrêté établissant un périmètre de sécurité de crainte qu'une pale ne se détache.

Ce nouvel accident d'éolienne est à rapprocher de celui intervenu le 22 février 2008 au Danemark où l'explosion d'une éolienne a été filmée en direct

Des morceaux ont été projetés à des centaines de mètres, la vidéo fait le tour du monde sur le web.

La Fédération Environnement Durable demande que les éoliennes soient traitées par les pouvoirs publics comme des "machines industrielles classées" avant que des accidents graves de personnes ne soient à déplorer.

Contact
J.L. Butré

Pdt Fédération Environnement Durable
3 rue des eaux Paris 75016
<http://environnementdurable.net> (55.000 visiteurs par mois)

06 80 99 38 08

Quelques liens web de l'accident

<http://fr.youtube.com/watch?v=7nSB1SdVHqQ>
http://www.dailymotion.com/video/x4h6s4_eolienne-explose-windmill-self-dest_extreme
http://www.dailymotion.com/relevance/search/eolienne/video/x4ia4i_explosion-dune-eolienne_tech
<http://www.koreus.com/video/eolienne-detruite-vent.html>
<http://environnementdurable.net/documents/html/dk-accident.htm>